

Communiqué de presse
Paris, le 10 décembre 2024



Sogénial Immobilier poursuit sa stratégie ESG avec la labellisation ISR de sa SCPI Cœur d'Europe

Quelques mois après la labellisation ISR de la SCPI Cœur de Régions, Sogénial Immobilier continue de renforcer son engagement en faveur d'un immobilier durable avec la labellisation ISR de la SCPI Cœur d'Europe. Cette nouvelle labellisation confirme la volonté de Sogénial Immobilier de construire un patrimoine immobilier européen alliant performance financière, respect de l'environnement, et impact social.

Jean-Marie Soulier, Président Sogénial Immobilier, commente : « La labellisation ISR de la SCPI Cœur d'Europe est une étape clé dans notre stratégie d'investissement responsable. Elle concrétise notre engagement à long terme pour un immobilier plus durable, capable de répondre aux défis sociaux et environnementaux actuels. Nous continuons à privilégier cette approche dans l'ensemble de nos SCPI, en faisant de la durabilité un moteur de notre développement et une valeur fondamentale pour nos investisseurs. Nous visons à obtenir ce label pour l'ensemble de nos SCPI et à privilégier cette approche dans nos futures acquisitions à travers nos fonds immobiliers et club deals. »

Une stratégie ESG structurée et ambitieuse

Sogénial Immobilier adopte une démarche cohérente et similaire pour l'ensemble de ses SCPI. La SCPI **Cœur d'Europe** intègre une politique d'Investissement Socialement Responsable alignée sur une stratégie de rendement et de valorisation à long terme, tout en répondant aux enjeux de durabilité à travers trois axes :

- **Environnemental** par la réduction des consommations énergétiques, d'eau et des émissions de carbone,
- Des **pratiques responsables** avec l'amélioration des solutions de mobilité durable et l'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR),
- **Des relations pédagogiques** sur le plan de la gouvernance par l'accompagnement des parties prenantes vers des pratiques responsables.

Des actions concrètes pour un immobilier durable

En intégrant l'ensemble de ses parties prenantes dans une démarche « best in progress » sur trois ans, la SCPI Cœur d'Europe vise à améliorer la performance environnementale et financière de son patrimoine immobilier, en approfondissant la connaissance de ses actifs, en réduisant les émissions de carbone et la consommation d'eau, et en favorisant l'efficacité énergétique ainsi que les énergies renouvelables, afin de contribuer à la durabilité des bâtiments et d'opter pour des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement.

Sogénial Immobilier confirme son engagement à allier performance financière et durabilité à travers des solutions adaptées pour sensibiliser l'ensemble des parties impliquées aux enjeux ESG. Elle considère ces actions comme essentielles pour créer un avenir responsable, tout en offrant aux investisseurs des opportunités de placement alignées avec les défis de demain.

Chloé Yoro, Responsable ESG Sogénial Immobilier explique : « Nous sommes particulièrement fiers d'obtenir la labellisation ISR de notre SCPI Cœur d'Europe, qui vient s'ajouter à celle de Cœur de Régions, soit deux labels obtenus en moins d'un an. Cela reflète pleinement l'engagement de Sogénial Immobilier dans sa démarche ESG, intégrant notre société de gestion parmi les acteurs de l'immobilier responsable. L'obtention du label ISR pour la SCPI Cœur d'Europe repose sur un audit approfondi, qui a notamment mis en évidence l'existence d'une équipe ESG expérimentée et dédiée, active en France et à l'international, poursuivant des objectifs ambitieux : réduire l'empreinte environnementale des actifs, encourager la mobilité durable et sensibiliser nos partenaires aux enjeux ESG. »

Contact Presse :

- Agence FORCE MEDIA - Patricia Ouaki - patricia.ouaki@forcemedia.fr - 06 07 59 60 32
- Sogénial Immobilier - Chris Rhand - cr@sogénial.fr - 06 61 11 68 31

À propos du Label ISR :

Label d'État lancé en 2016 et décliné à l'immobilier depuis 2020, le label ISR a été créé par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, pour mettre en valeur les fonds qui intègrent une démarche ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Le label valorise à la fois les portefeuilles les plus performants en matière environnementale ou sociale, dits Best-in-Class, et ceux dans une démarche d'amélioration des actifs, soit Best-in-Progress. Cette démarche doit permettre aux épargnants et investisseurs professionnels d'identifier les fonds d'investissement qui se fixent une stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

À propos de Sogénial Immobilier : www.sogénial.fr

Depuis 1981, Sogénial Immobilier propose aux investisseurs et aux épargnants ses services de conseil en investissement et de gestion de fonds immobiliers.

Fort de plus de 40 ans d'expériences dans l'investissement et l'asset management immobilier, Sogénial Immobilier est depuis 2012 une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF, spécialisée dans la gestion de SCPI et d'OPCI.

Sogénial Immobilier gère 5 Clubs Deals, 9 OPPCI, 2 SLP, 1 FPCI, 1 FCPR, 1 SICAV-SIF de droits Luxembourgeois, 1 GFI "Cœur Forest" et 4 SCPI "Cœur de Ville, Cœur de Régions, Cœur d'Europe et Cœur d'Avenir".

Avertissements : Les performances et investissements passés ne préjugent pas des performances et investissements futurs. Comme tout investissement, investir dans une SCPI comporte des risques notamment de perte en capital. Il est recommandé d'investir pendant une période d'au moins 8 ans. L'ensemble des risques et des frais sont détaillés dans la Note d'Information et le DIC disponibles auprès de Sogénial Immobilier.